



Le conseil d'administration et l'équipe du GDS vous souhaitent une belle et heureuse année 2023.

Meilleurs Vœux **2023**

En 2023, je protège mon troupeau et ...ma santé

Cette nouvelle année oblige votre GDS, ses administrateurs et son équipe administrative et technique à relever de nombreux défis : que ce soit en matière d'accompagnement quotidien des éleveurs, de la mise en place de plans de lutte efficaces, de l'adaptation de la Loi de Santé Animale et ses conséquences sur la lutte contre l'IBR, mais aussi la gestion de la Besnoitiose qui s'avère bien présente sur notre département.

Le statut sanitaire de nos troupeaux est excellent; nous ne le disons pas suffisamment. Mais le plus compliqué est bien de le conserver. Virus, bactéries, et parasites rodent à nos portes ! Ils peuvent, à tout moment, contaminer vos animaux mais aussi vos proches en fonction du risque zoonotique.

Pour vous prémunir, il existe une multitude de petites actions facilement réalisables et peu coûteuses : ce sont les mesures dites de **Biosécurité**. Alors en 2023, sollicitez la réalisation de votre audit individuel Biosécurité ou participez à nos formations dupliquées avec le GTV. Ces outils sont gratuits. Bien appliquée, la Biosécurité vous garantira durablement, un cheptel sain !

Meilleurs Vœux de bonheur, santé et réussite à chacun !

Valéry LECERF – Président du GDS62

Formation : maladies respiratoires & biosécurité



Suite à une forte demande de votre part, notre prochaine formation traitera des maladies respiratoires et de la biosécurité. Un kit vêlage sera offert par la MSA à l'issue de cette journée.

Rendez-vous le 26 janvier à Licques pour aborder ces sujets avec partie pratique en ferme.

Inscription auprès du GDS
Contactez-nous pour plus d'informations !

Commission ovine : quoi de neuf ?

Le 30 novembre dernier, la commission nationale ovine s'est réunie à Paris. Le GDS62 y représente la région Hauts de France. A l'ordre du jour : la biosécurité, la gale ovine, et l'appel à la vigilance sur deux grandes maladies : la clavelée et l'EHD (maladie hémorragique épizootique) similaire à la FCO. **Marine Colpart (technicienne)** a pu présenter devant la commission son travail sur la biosécurité, réalisé début 2022 dans le cadre de son mémoire de fin d'études. Et ce grâce à vous, merci encore pour votre aide !

Contactez Camille Top ou Marine Colpart pour plus d'infos !

Rendez-vous en mai 2023 pour la suite !



Lutte contre les mouches : nouveaux groupements d'achats « Insecticide » !

Vu les retours très favorables (excellent rapport qualité/prix) des éleveurs ayant désinsectisé avec les larvicides & adulticides de la Gamme LODI, le GDS62 et la filiale 4D Services vont lancer un nouveau groupement d'achats sur février pour livraison mi-mars.

A noter que cette opération sera couplée à une offre Désinfectant (ACI) et lave bottes (NOUVEAU)

Contact : 4D Services –
03.21.60.48.98



« La Besnoitiose s'achète et se déplace en camion »



Le G.D.S. d'Isère, durant notre assemblée générale du 13 décembre dernier, nous en a appris beaucoup plus sur la Besnoitiose : **qui peut mieux nous renseigner qu'un éleveur côtoyant la maladie depuis plusieurs années ?**

Les points abordés étaient :

- **La contamination** : par les taons, les mouches stomoxes et les aiguilles non changées à usage médical !
- **Les symptômes** : 80 à 95 % des positifs sont asymptomatiques ! Pour le reste, une forte fièvre les premiers jours avec présence de larmolement puis des œdèmes principalement aux membres avant de finir par la perte de poils, un amaigrissement malgré une ration adaptée.
- L'importance du **billet de garantie conventionnelle**
- **L'assainissement** coûte : 8€/bovin/an, vivre avec la maladie : 39€/bovin/an en Isère !

La directrice et le président du G.D.S. d'Isère nous ont également confié leurs craintes vis-à-vis de cette maladie, leur quotidien et nous ont mobilisé sur le fait de dépister systématiquement la Besnoitiose et surtout de réformer les positifs.

La Besnoitiose est désormais, bien présente sur notre département. Pour pallier la contamination, dépistez vos animaux dès leur introduction ! **Des kits mouvements sont disponibles** avec l'analyse BESNO prise en charge à **50 %** par le GDS et le Département. De même, **le plan d'assainissement** permet un accompagnement financier avec aides au dépistage et à la réforme des bovins positifs. Contactez-nous !

Nous ne sommes qu'au début de l'hiver mais le G.D.S. prépare d'ores et déjà la mise à l'herbe : le dépistage de la BESNOITIOSE sur les bovins voisins de foyers est en cours et déjà bien avancé. Les éleveurs, leurs vétérinaires ainsi que le G.D.S. souhaitent qu'aucun animal positif Besnoitiose ne sorte à l'herbe. Merci pour votre collaboration ! (La contamination inter troupeau existe, dépistez l'ensemble de vos animaux dès cette année)

Le G.D.S. vous incite à dépister vos bovins en BESNOITIOSE dès lors qu'il y a un mouvement (achat, concours, pension ...) et de réformer vos bovins positifs à la Besnoitiose : ceux-ci sont dangereux pour votre troupeau et ceux des voisins !

Jean Francois DURIEZ- Président de la Commission

Le point Biosécurité : L'équarrissage

Le point « Biosécurité » avec un focus sur l'équarrissage, est de retour !

- Surface plane, bétonnée
- Bac d'équarrissage pour les petits animaux
- Cloche à cadavre pour les plus gros

Le camion d'équarrissage est un risque majeur d'introduction et de diffusion des agents pathogènes ! La zone d'équarrissage doit donc être **la plus éloignée possible des bâtiments d'élevage**, pour que le camion ne rentre pas dans l'élevage. Pensez à demander un panneau à Atemax pour flécher le chemin à emprunter.



Restez vigilant vis-à-vis des nuisances visuelles/olfactives pour le voisinage.

Laitiers, les prophylaxies sur lait de tank se terminent.

Sur décembre et janvier, les échantillons de laits de tank des producteurs laitiers sont analysés en brucellose bovine, en leucose, en IBR ou encore en hypodermose. Vous pouvez les consulter sur vos tickets du Labilait ou de l'Uriane.



Pas-de-Calais
Le Département



📞 Tél : 03 21 60 48 98

✉ gds62@reseauugds.com

📍 56 Avenue Roger Salengro BP 80 039
62051 Saint Laurent Blangy Cedex

🖱 www.gdshautsdefrance.fr

**Les tarifs de prophylaxie pour la campagne 2022/2023 ont été fixés
par Arrêté Préfectoral le 26 octobre 2022.**

TARIFS DE PROPHYLAXIES 2022/2023						
B O V I N	Visite (15 premiers kms)	Prise de sang	IDS	IDC (tuberculine non facturée)	Brucellation	Vaccination (vaccins non compris)
	47 € HT	2,85 € HT	3,15 € HT	7,40 € HT	3,15 € HT	1,47 € HT
	Visite initiale Engraissement derogataire	Visite de maintien Engraissement derogataire	Enquête épidémiologique	<i>Materiel à usage unique et consommables compris dans le prix de l'acte Frais d'expédition en supplément Autant de visites facturées que nécessaire</i>		
	160 € HT	80 € HT	90 € HT			
C O V I R I N	Visite (15 premiers kms)	Prise de sang (20 premiers prélèvements)	Prise de sang au-delà de 20	P O R C	Visite (15 premiers kms)	Prélèvement de sang sur buvard
	47 € HT	2,10 € HT	1,15 € HT		47 € HT	2,10 € HT



AG GDS62 du 13/12/2022, Crémarest. « La Besnoitiose bovine, apprendre à la connaître et la maîtriser rapidement ».

Intervention du Président et de la Directrice du GDS de l'Isère